

Le FSSA : un bilan d'étape

Quelques réflexions sur nos défis de départ et les actions menées pour les lever

Introduction

Le Fonds de Soutien aux Stratégies Locales d'Adaptation aux changements climatiques (FSSA) est mis en place dans le cadre du Programme Adaptation aux Changements Climatiques en Afrique (ACCA), une initiative conjointe du CRDI et du DFID. Lancé en 2009, le FSSA, coordonné par IED Afrique a pour objectif général de contribuer à réduire sensiblement la vulnérabilité des organisations communautaires de base rurales en renforçant leur leadership ainsi que leurs capacités techniques et organisationnelles dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques.

De façon plus spécifique, il s'agit de :

- Appuyer des initiatives novatrices d'adaptation aux changements climatiques au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal
- Renforcer le leadership et les capacités des communautés de base dans le domaine de la gestion de subventions destinées à appuyer les initiatives d'adaptation aux changements climatiques ;
- Mettre en place et tester un mécanisme de communication, de valorisation et partage des démarches, informations et connaissances générées

Au niveau de chaque pays, une plateforme paysanne nationale a été identifiée pour assurer le pilotage du programme avec l'appui d'un comité de pilotage composé de personnes appartenant à la recherche, à la société civile, aux structures techniques de l'Etat, etc.

Pour rappel, à l'issue de l'appel à proposition qui a été lancé au démarrage du programme, 11 projets ont été retenus (5 au Burkina, 3 au Mali et 3 au Sénégal) sur un total de plus de 100 propositions. Le tableau en annexe 1 donne le résumé de ces 11 projets ;

Le montage institutionnel ainsi que la stratégie de mise en œuvre adoptée, sont sous-tendus par 4 défis que le programme FSSA devra aider à relever:

Défi 1 : les OP ont la capacité d'assurer le leadership dans la sélection, la gestion et le suivi des projets d'adaptation ;

Défi 2 : les initiatives financées par le FSSA renforcent également les capacités d'adaptation aux variabilités climatiques par les populations locales ;

Défi 3 : Grâce au FSSA, les communautés locales comprennent mieux les influences mutuelles entre l'agriculture et les autres activités rurales et le phénomène du changement et de la variabilité climatiques,

Défi 4 : Le FSSA permet aux organisations rurales bénéficiaires, de comprendre les retombées que pourrait entraîner un changement positif dans les pratiques de gestion des ressources, grâce à l'accès au marché du carbone

La présente note a pour but de voir dans quelle mesure, après un an de mise en œuvre du programme, il serait possible de voir si les résultats obtenus à mi-parcours, permettent de fournir des prémices de réalisation de ces défis. Il faut toutefois préciser, qu'étant donné la durée assez limitée du projet, l'ambition est davantage de pouvoir identifier une amorce de prise en charge effective de certains de ces défis que leur atteinte totale.

Défi 1 : les OP ont la capacité d'assurer le leadership dans la sélection, la gestion et le suivi des projets d'adaptation ;

Deux principes essentiels, à savoir la responsabilité et la subsidiarité ont été mis en avant pour faciliter la création de conditions nécessaires pour relever ce premier défi. En effet, la capacité des plateformes paysannes et des porteurs de projets à assurer le leadership dans la mise en œuvre du programme, est d'autant plus forte que ces derniers sont suffisamment responsabilisés dans le processus de prise de décision. Mais en même temps, dans le souci de réduire la chaîne d'imputabilité, ces responsabilités (surtout celles relatives à la gouvernance des ressources et aux comptes rendus) sont décentralisées autant que possible au niveau des porteurs de projets

Tableau 1 : Rôles et responsabilités des acteurs

	Qui assure leadership ?	Qui participe ?	Qui appuie
Définition des conditions d'éligibilité	IED Afrique	ACCA, Plateformes	
Elaboration d'un guide d'appel à propositions	IED Afrique	Plateformes	
Diffusion des appels à propositions	Plateformes	IED Afrique	
Collecte et classement des propositions	Plateformes		
Evaluation des propositions	Plateformes	Comité National de Pilotage	IED Afrique donne un feedback technique
Sélection des projets	Plateformes	Comité National de Pilotage	
Envoi des fonds	IED Afrique	Plateformes	ACCA envoie les fonds à IED Afrique
Gestion des fonds de projets	Organisations bénéficiaires	Plateformes	
Suivi Exécution	IED Afrique Plateformes	Comité National de Pilotage	
Comptes rendus techniques et financiers	Organisations bénéficiaires	Plateformes	

Rôle de IED Afrique

La contribution méthodologique de IED Afrique est très critique pour la réussite du programme. Elle vise à appuyer les plateformes et les organisations paysannes bénéficiaires afin qu'elles disposent d'outils simples et adaptés pouvant leur faciliter l'exercice de leurs rôles et responsabilités et prendre ainsi le leadership dans la mise en œuvre des projets. En amont du processus de sélection, ce travail a consisté à la production d'outils méthodologiques parmi lesquels figurent le document d'appel à propositions, le guide de sélection des projets, le guide de procédures de gestion des fonds, les formats de rapportage technique et financier, les fiches de compte rendu des visites de terrain effectuées par les comités de suivi, les différents types de contrats (annexes 2 à 8 : copies des différents supports produits). En aval, il s'agit de travailler avec les plateformes et les porteurs de projets pour mettre en place des outils simples de gestion financière, de suivi-évaluation et de compte rendu. Ce processus a été fait de façon participative afin de faciliter l'appropriation des outils par les utilisateurs. Ces derniers ont d'ailleurs pris des initiatives pour modifier et adapter certains outils. Par exemple, les trois projets financés au Sénégal, ont organisé, sous leurs propres initiatives, un atelier d'échange et de partage des différents outils développés comme le guide de procédures de gestion des fonds et les formats de compte rendu technique et financier aux fins de les adapter à leurs besoins.

Etant responsable de la coordination sous-régionale du programme, IED Afrique doit régulièrement rendre compte au CRDI. A ce titre elle a signé des contrats avec les plateformes et les OP (contrat de subvention qui le lie avec les OP) et le contrat de partenariat avec les plateformes nationales. Ces dernières lui envoient régulièrement des comptes rendu techniques et financiers sur la mise en œuvre des différents projets.

Rôle des plateformes

Elles occupent une place incontournable dans l'armature institutionnelle du FSSA, car chargée d'accompagner directement les OP dans la mise en œuvre de leurs projets. Elles sont appuyées par les comités nationaux de pilotage dans la sélection et le suivi de la mise en œuvre des projets.

Elles pilotent tout le processus de sélection avec l'appui ponctuel les comités nationaux de pilotage. Elles ont assuré la diffusion de l'appel à proposition dans les trois pays d'intervention du FSSA (Sénégal, Mali et Burkina Faso) ; la collecte et l'enregistrement des propositions ; la coordination de l'évaluation des propositions avec la participation des membres des comités de pilotage ; la coordination de la présélection des propositions, l'organisation des visites des projets présélectionnés pour collecter des informations complémentaires (visites des initiatives d'adaptation en cours, mode de fonctionnement, capacité de gestion, etc. afin de confronter les éléments décrits dans le projet aux pratiques) ; la coordination de la sélection finale, l'information des bénéficiaires.

Rôle des CNP (Comités Nationaux de Pilotage) :

Les CNP participent dans l'évaluation des propositions, la présélection, les visites des projets présélectionnés et la sélection finale, le suivi-évaluation des projets. Ces CNP, sous la coordination et

l'appui des plateformes, effectuent les missions de suivi des projets. Seulement, la non disponibilité de certains membres, du fait de leurs calendriers quelquefois très chargés, rendent très souvent difficile, le déroulement à dates programmées, des missions de suivi. Ce qui fait que ces missions de suivi ont fait souvent l'objet de reprogrammation.

Rôle des organisations paysannes

Les OP ont une autonomie dans la gestion de leurs projets. Elles effectuent le suivi interne de leurs propres activités, en dehors des missions de suivi organisées avec les comités nationaux de suivi. Elles reçoivent directement leurs fonds, rendent compte trimestriellement de leur utilisation. Ces porteurs de projets ont la responsabilité de conduire les stratégies d'adaptation qu'elles ont initiées et que le FSSA ne fait que renforcer. Beaucoup d'entre elles, organisent elles-mêmes des bilans à mi-parcours de campagne. L'atelier de formation organisé par les OP du Sénégal au mois de décembre 2009 sur l'harmonisation et l'utilisation du guide de procédures de gestion des fonds en est un exemple illustratif que les OP sont en train d'exercer le leadership dans la gestion de leurs projets d'adaptation. L'atelier d'échange sur les résultats à mi-parcours des projets du Mali sous la houlette de la plateforme CNOP est à ranger dans ce registre.

Les OP en concertation avec les plateformes, choisissent les prestataires de service pour des besoins d'appui bien déterminés. Ceci est matérialisé à travers les contrats de prestation de services où les OP et les plateformes sont signataires. Cette démarche participe à l'exercice du leadership par les OP dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques.

Tous les rapports technique et financier reçus des OP, sont élaborés suivant les formats développés avec le FSSA. Dans l'ensemble, les rapports reçus, sont de bonne qualité et fournissent des informations détaillées.

Les pratiques organisationnelles des organisations de producteurs sont renforcées avec le FSSA. Les témoignages ci-dessous illustrent parfaitement cet état de fait.

Encadré 1 : témoignages sur le FSSA

Mr Abdoulaye KAFANDO, membre du comité national de pilotage du FSSA au Burkina Faso, Animal Scientist, M.Sc.(Département Productions Animales) Service Liaison Recherche/Développement de l'INERA, Ouagadougou

Le montage institutionnel du FSSA est pédagogique et permet aux OP d'apprendre à s'auto gérer. Sa démarche méthodologique permet aux producteurs de se libérer des intermédiaires et de se prendre en charge même si des accompagnements sur des aspects techniques pointus sont de temps en temps nécessaires.

La capacité des OP à insuffler le changement dans leur vécu est comparable à un bateau : Vu de loin, on se dit qu'il est petit. Une fois à l'intérieur, on réalise qu'il est immense.

Encadré 2 : témoignages sur le FSSA

Issa ARAMA, producteur à Timissa Mali, membre de la coopérative Sininyesigiton

Depuis que je suis né, je ne suis jamais allé dans une banque et personne ne nous a jamais donné de l'argent pour travailler. Les autres qui viennent nous disent il faut faire ça, mais le FSSA a mis à notre disposition des fonds que nous gérons nous même pour appuyer la production de semences améliorées qui est une pertinente option d'adaptation. Etant le plus âgé, l'association m'a désigné comme trésorier. Maintenant, je vais à la banque avec un carnet et je retire de l'argent pour les activités. Ceux qui savent écrire, me notent tout sur un cahier. Notre indépendance a commencé avec ce fonds et ses partenaires. Nous décidons ce que nous devons faire. Je prie Dieu pour que cela continue car nous n'avons jamais vu une telle initiative avec une telle démarche.

Encadré 3 : témoignages sur le FSSA

Michel Ngor DIOUF, président de l'association les « Jambaar de Nguèye Nguèye », Sénégal

Le FSSA, a apporté des améliorations significatives dans nos pratiques habituelles de gestion. Maintenant, il y a plus de rigueur et de systématisation dans les actes de gestion financière des activités de l'association (les situations en caisse et en banque sont arrêtées chaque fin du mois, les procédures d'appel d'offres sont adoptées permettant à l'association d'avoir un large éventail de fournisseurs à choisir et d'économiser ainsi des ressources). Le sentiment de rendre compte et la culture de la transparence se développent actuellement au sein de l'organisation, car dès que nous recevons les transferts de fonds de la coordination du FSSA, l'assemblée générale de notre organisation se réunit et décide de l'utilisation de ces fonds. Après exécution, le compte rendu technique et financier est présenté à cette assemblée pour discussion et validation.

L'apprentissage mutuel qui a été matérialisé par la formation par les pairs (entre les projets du Sénégal) sur le guide de procédures de gestion des fonds, a été d'un grand apport sur les pratiques organisationnelles de notre association. C'est grâce aux échanges de bonnes pratiques durant cette formation, que nous avons adopté le registre des visites qui donne une indication précise de l'objet et de la date de visite des partenaires dans notre village.

Encadré 4 : témoignages sur le FSSA

Madame Rokia CISSE, Présidente de la coopérative Jeka Baara du Mali

Ce Fonds est en passe de contribuer au développement de nos capacités de leadership dans le domaine de l'adaptation en tant qu'organisation représentative des communautés de base vulnérables aux changements climatiques.

Le processus méthodologique participatif qui sous-tend la démarche originale du FSSA, donne une responsabilisation pleine des organisations rurales que nous sommes dans la mise en œuvre de ce projet tout en améliorant nos capacités techniques et organisationnelles.

**Madame SIA Présidente de l'union départementale des professionnels agricoles de Ziou (UDPA Ziou),
Burkina Faso**

Le FSSA a contribué à une meilleure gestion de notre organisation. A travers les formats de rapportage technique et financier, nous voyons maintenant que c'est plus aisé de rendre compte des activités réalisées et de l'utilisation des fonds reçus. De manière générale, les outils élaborés dans le cadre du projet FSSA sont plus faciles à utiliser et accessibles aux populations. C'est grâce à ce Fonds qu'il y a plus de régularité dans la conduite de nos réunions. La traçabilité de l'utilisation de nos ressources financière est maintenant assurée du fait de l'existence de pièces justificatives qui a été une exigence du guide de procédures de gestion des fonds que nous avons eu l'opportunité de connaître avec ce programme.

L'exercice du leadership par les organisations rurales bénéficiaires du FSSA, combiné à l'accroissement des moyens financiers, techniques et de la production (semences, fourrages, embouche...) démontre que la vulnérabilité de ces populations aux variabilités climatiques est entrain d'être réduite.

Quelques leçons tirées

- Une approche méthodologique de mise en œuvre de projets, basée sur la responsabilisation des bénéficiaires, a été développée. Elle s'appuie sur des outils méthodologiques simples, élaborés de manière participative et adaptés qui améliorent les capacités des organisations rurales en gestion de fonds. De l'avis des partenaires locaux ces outils sont utilisés au-delà du FSSA, dans le cadre de la gestion d'autres projets.
- Grâce aux échanges entre projets dans le même pays ou entre projets de pays différents (Association les « Jambaar » de Nguèye Nguèye au Sénégal et l'association Jeka Bara au Mali), les organisations bénéficiaires ont amélioré leurs pratiques organisationnelles des OP et acquis de nouvelles expériences (par exemple le fourneau autocuiseur développé au Mali par Jeka Bara est adopté par l'association Jambaar de Nguèye Nguèye à la suite d'une formation par leurs collègues du Mali).
- Le réflexe du partage de l'information s'est renforcée au sein des organisations bénéficiaires, ce qui favorise la culture de la transparence et encourage ainsi les membres à s'approprier toute initiative d'adaptation ou de développement de manière générale.
- Le renforcement des rapports de collaboration entre communautés locales et partenaires, est déterminant dans le processus de renforcement du leadership de ces communautés.

On peut noter trois principales difficultés par rapport à ce défi :

- La faible capacité de certaines OP à identifier d'autres partenaires en plus de ceux qui les ont toujours accompagnées dans la mise en œuvre des initiatives
- La faible capacité en capitalisation, même si des initiatives du genre bilan de campagne et des séances de partage sont développées par les OP
- La faiblesse des ressources financières pour assurer correctement le financement des projets ; en effet, il est apparu qu'avec la mise en œuvre des activités identifiées dans le projet initial, de nouvelles activités peuvent apparaître. C'est par exemple le cas avec la Convention Locale que

l'association de Nguèye Nguèye au Sénégal est en train de mettre en place. Une telle initiative est stratégiquement importante pour la consolidation des acquis du FSSA et leur mise à l'échelle au niveau communautaire à travers la mise en place de règles communes pour une meilleure gouvernance des ressources naturelles. Cette nouvelle initiative a également été un des éléments ayant contribué à une plus grande implication du conseil rural.

Défi 2 : les initiatives financées par le FSSA renforcent également les capacités d'adaptation aux variabilités climatiques par les populations locales ;

Globalement les projets, qui sont des initiatives en cours que le FSSA vient renforcer, portent sur (annexes 1 tableau de résumé des projets):

- Production de semences améliorées (mil, maïs, sorgho, niébé et arachide) en termes de productivité et de précocité,
- La restauration du couvert végétal, des sols et l'adoption de pratiques culturales adaptées comme la technique du zaï, les cordons pierreux
- La promotion de nouvelles technologies d'économie d'énergie : foyer amélioré, foyer Nyeta et panier autocuiseur
- le développement de cultures fourragères (niébé fourrager, maïs fourrager et le sorgho fourrager), le fauchage, l'ensilage et la conservation de l'herbe verte pour l'alimentation du bétail en saison sèche,
- le développement d'activités génératrices de revenus comme l'aviculture par l'amélioration de la race locale et l'embouche bovine
- l'information et la sensibilisation sur les changements et les variabilités climatiques,

Analyse des projets sélectionnés par rapport aux changements et variabilités climatiques

Production de semences améliorées(en termes de précocité et de productivité) développées et les changements climatiques.

L'agriculture qui constitue l'un des principaux leviers de développement des pays du Sahel, est fortement tributaire des facteurs climatiques. Donc toute modification du climat a un impact direct sur les populations rurales dont leur survie dépend pleinement de ce secteur.

Les fluctuations pluviométriques interannuelles difficilement prévisibles et qui se manifestent dans bien des cas par des déficits de pluies mal réparties dans le temps et dans l'espace, font remettre en cause les variétés de semences à cycle plus ou moins long utilisées par bon nombre de paysans. Ainsi les initiatives d'adaptation portant sur la production de semences améliorées identifiées et mises en œuvre par les organisations de base rurales, constituent une réponse pertinente aux conséquences de ces variations climatiques. Ces stratégies d'adaptation participent à l'accroissement des capacités des populations rurales pour faire face aux impacts des variabilités climatiques. Par conséquent elles contribuent à la réduction de leur vulnérabilité à ce phénomène.

Restauration du couvert végétal, des sols et l'adoption de pratiques culturales adaptées comme la technique du zaï, les cordons pierreux...

L'action anthropique combinée aux changements climatiques avec comme corollaire la faiblesse des précipitations, contribuent à la dégradation et à la raréfaction de la couverture végétale qui expose directement les sols à l'érosion éolienne et hydrique. Ce phénomène dégrade les sols, emporte leurs éléments nutritifs et réduit considérablement les rendements agricoles.

Les trous de semis sous forme de « zaï », sont une pratique agricole durable, car permettant une utilisation plus optimale de la faible pluviométrie. Ce qui fait de cette activité, une option d'adaptation dans un contexte de rareté de la ressource eau. Parallèlement, la technique des cordons pierreux est aussi une pratique d'adaptation car elle permet de freiner le ruissellement de l'eau qui est accentué par l'insuffisance de couvert végétal et ligneux.

Le reboisement devrait permettre la reconstitution des formations ligneuses, sorte de haies vives qui limitent l'érosion éolienne et la dégradation des sols, conséquences des changements climatiques. Ces formations ligneuses jouent aussi un rôle d'atténuation, car elles permettent de séquestrer par le phénomène de la photosynthèse une partie du carbone.

La promotion de nouvelles technologies d'économie d'énergie : foyer amélioré, foyer Nyeta et panier autocuiseur

Ces technologies d'économie d'énergie demeurent une réponse pertinente à la rareté du bois de chauffe, qui est en partie une autre conséquence des variabilités climatiques. Elles constituent aussi une mesure d'atténuation en ce sens qu'elles réduisent la consommation de bois de chauffe qui auraient dégagé des gaz à effet de serre lors de leur combustion par les pratiques traditionnelles de cuisson.

Il serait intéressant d'estimer la quantité de bois de chauffe économisée par type de technologie et par jour ainsi que son impact dans la réduction de l'émission de gaz à effet de serre comme le dioxyde de carbone et le méthane.

le développement de cultures fourragères (niébé fourrager, maïs fourrager et le sorgho fourrager), le fauchage, l'ensilage et la conservation de l'herbe verte pour l'alimentation du bétail en saison sèche,

Pendant la saison sèche, le bétail est confronté à un déficit de fourrages. L'irrégularité et l'insuffisance des pluies, phénomène très fréquent au Sahel, ne favorisent pas une abondance du tapis herbacé, principale source de nourriture des animaux. A cet effet, ces productions de fourrage et de d'herbe verte fauchée, constituent bien une alternative à ce déficit fourrager pendant la saison sèche ; donc une stratégie d'adaptation aux changements climatiques.

L'information et la sensibilisation sur les changements et les variabilités climatiques,

Nos communautés ont besoin d'être mieux informées et outillées pour face aux conséquences des changements climatiques. L'information et la sensibilisation sont d'autant plus importantes que la convention cadre des nations unies sur le changement climatique l'a inscrit comme axe stratégique. L'article 6 de cette convention s'est beaucoup appesanti sur la nécessité et l'importance d'informer et de sensibiliser les populations sur le phénomène.

Cette action aura l'avantage, en plus d'informer et de sensibiliser les paysans, de porter à la connaissance du public, certaines initiatives d'adaptations aux changements climatiques qui sont entrain d'être menées dans les zones d'intervention du projet.

Le partenariat déjà enclenché entre la radio communautaire de Koungeul et la station de qui se trouve dans ce département, jouera un rôle déterminant dans l'information et la sensibilisation. Le système d'alerte précoce facilitera l'accès des producteurs aux informations et données météorologiques nécessaires au déroulement d'une bonne campagne agricole, demeurant ainsi, une stratégie d'adaptation.

Le développement d'activités génératrices de revenus comme l'aviculture par l'amélioration de la race locale et l'embouche bovine

L'agriculture et l'élevage dont dépendent essentiellement les populations des zones d'intervention du FSSA, sont tributaires des variations climatiques. Une bonne pluviométrie s'accompagne en général d'une bonne campagne agricole où les paysans et les éleveurs réalisent leurs meilleurs revenus et améliorent ainsi leurs conditions de vie. Seulement, depuis des décennies, les pays du Sahel notamment le Sénégal connaissent des déficits pluviométriques criants. Ainsi les populations sont fortement éprouvées à cause de mauvaises récoltes et des rendements agricoles médiocres.

Pour combler ce déficit de ressources et permettre à leurs membres de mener des activités alternatives, certaines OP comme le CLCOP de Dya et l'association les « Jambaar » de Nguèye Nguèye avaient initié respectivement un projet d'amélioration de la race avicole avec l'introduction de coqs de race et une activité d'embouche bovine.

Touts les projets financés par le FSSA ont des activités intégrées concourant toutes à l'atteinte des objectifs de ces projets et du Fonds de manière globale.

Quelques leçons tirées

Les projets financés par le FSSA doivent servir de porte d'entrée pour systématiser une approche intégrée mettant en évidence les relations entre l'activité financée et les autres activités menées par l'organisation paysanne et les incidences de ces dernières dans la lutte contre la dégradation de l'environnement et pour l'amélioration des conditions de vie des populations.

L'exemple de l'association « Jambaar » de Nguèye Nguèye au Sénégal est illustratif à cet effet. Grâce au financement FSSA, l'association fait la promotion des technologies d'économie d'énergie à travers la diffusion des foyers améliorés. En même temps, elle appuie des activités génératrices de revenus grâce à l'embouche bovine. Sans une vision intégrée, ces deux activités appuyées par le FSSA risquent d'être

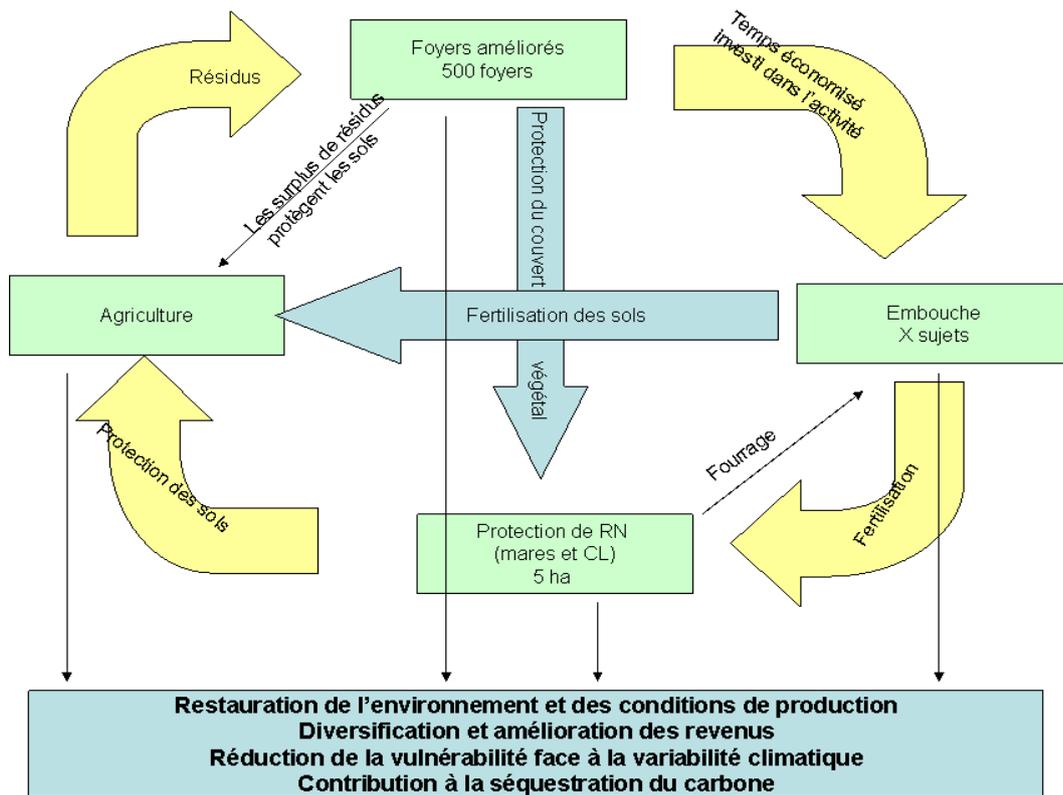
isolées. Or elles doivent être perçues comme des éléments de renforcement d'une stratégie plus globale dont les différentes composantes s'influencent mutuellement.

A titre d'illustration, l'élimination de la corvée de bois pour les femmes qui disposent du foyer amélioré a un double effet : elle libère du temps que les femmes peuvent consacrer à d'autres activités, mais elle contribue également à la restauration et la conservation des ressources naturelles. L'introduction prochaine d'une convention locale de gestion des ressources naturelles, permettra de mettre en place un mécanisme institutionnel inclusif pour définir des règles plus explicites pour renforcer cette conservation mais également définir les conditions d'exploitation ultérieure. Mais un autre avantage de la convention locale réside dans la mise à l'échelle au niveau communautaire (appuyée par le conseil rural) d'une initiative impulsée au départ par le village de Nguèye Nguèye bénéficiaire direct de l'appui du programme FSSA. Grâce à l'embouche bovine, les membres du groupement peuvent générer des revenus, tout en contribuant à renforcer les autres activités. Elle permet ainsi la mise en place de fosses fumières qui vont contribuer à réduire la baisse de la fertilité des sols.

Toutefois, la réflexion qu'il faudra mener avec l'association consiste à voir comment le temps économisé ou les revenus générés grâce au projet doivent impliquer en terme de contrepartie pour un investissement plus systématique dans les actions de préservation de l'environnement, la sensibilisation, ou la promotion des pratiques d'économie d'énergie dans les autres villages. Au cours d'une rencontre avec l'association, les femmes s'étaient engagées à proposer une stratégie plus systématique dans ce sens.

Cette réflexion menée avec les membres de l'association « Jambaar », devra être étendue à toutes les autres organisations appuyées par FSSA.

Figure 1 : schéma sur les interactions entre les différentes activités menées par l'association les « Jambaar » de Nguèye Nguèye



Mise à l'échelle de la démarche

L'effet démonstratif du FSSA doit également être pris en compte par les plateformes à travers la mise en place de mécanismes pour stimuler les échanges entre les organisations porteuses de projets et les organisations paysannes. Cela peut se faire à travers des visites d'échanges, la participation des projets FSSA à des foires, ainsi que le développement de partenariat avec les médias. C'est la raison pour laquelle, la systématisation des différents outils et supports produits ainsi que leur diffusion auprès des plateformes paysannes et autres acteurs locaux constitue une activité importante.

Autres leçons tirées:

La nature de certains projets et la durée du FSSA permettent difficilement d'obtenir des impacts à court terme.

L'implication des collectivités locales, favorise la prise en compte de la dimension adaptation aux changements climatiques dans les priorités de développement local. C'est le cas à Nguèye Nguèye où le conseil rural a inscrit dans son budget 2010, un appui à la production de pépinières pour booster et étendre les activités de reboisement entamée dans ce village à travers d'autres villages de la communauté rurale. La collaboration tissée par les OP du Mali avec leurs collectivités territoriales, ont permis à ces dernières de s'engager à intégrer l'adaptation aux variabilités climatiques dans les Programmes de Développement Socio-économique des Communes rurales.

Le partenariat enclenché avec d'autres programmes comme Réussir la Décentralisation (IED Afrique) et Infoclim, constitue un mécanisme de diffusion des acquis du FSSA.

La contrainte majeure à ce défi, est liée à la faible capacité de certaines OP à analyser et montrer le caractère intégré des différentes activités de leurs projets

Défi 3 : Grâce au FSSA, les communautés locales comprennent mieux les influences mutuelles entre l'agriculture et les autres activités rurales et le phénomène du changement et de la variabilité climatiques.

Il existe une relation d'influence mutuelle entre les activités agricoles et pastorales et le phénomène du réchauffement climatique. En effet, les activités agricoles à l'échelle globale contribuent pour une grande part aux émissions de gaz à effet de serre. Inversement, les perturbations climatiques qui découleraient d'un tel phénomène affectent les conditions de production et les modes de vie des populations rurales de manière générale. Cependant, il apparaît qu'en milieu rural, c'est davantage ce dernier aspect qui est perçu par les populations qui développent des stratégies d'adaptation. Ainsi les communautés ont compris que les initiatives qu'elles mettent en œuvre constituent bien des réponses aux conséquences des variabilités climatiques.

Pourtant certaines de ces initiatives comme les technologies d'économie d'énergie, le reboisement, l'agroforesterie, la protection du couvert ligneux, sont aussi des stratégies d'atténuation car, contribuant à la séquestration du carbone. Mais les populations n'ont pas encore perçu cette dimension. Donc Le FSSA doit orienter une partie de ses actions dans ce sens, en essayant d'abord de faire comprendre d'avantage aux communautés de base rurales, le langage scientifique du phénomène du réchauffement climatique afin de les amener à appréhender que certaines de leurs initiatives contribuent soit à l'augmentation soit à la limitation des émissions de gaz à effet de serre comme le dioxyde de carbone (CO₂) et le méthane (CH₄). Une stratégie d'information simple, ciblée devra donc être développée durant la deuxième année du projet, au moment où la plupart des projets auront atteint leur vitesse de croisière. Ceci est d'autant plus important que l'objectif du FSSA n'est pas uniquement d'appuyer la mise en place d'activités génératrice des revenus, mais également et surtout de s'appuyer sur de telles initiatives pour développer des capacités locales dans la compréhension des liens entre activités rurales et changement climatiques et dans son internalisation dans les pratiques des organisations locales. Afin de contribuer à une meilleure information des communautés, le FSSA pourrait par exemple envisager l'élaboration d'une petite brochure illustrée et en format question-réponse pour expliquer en langage simple le phénomène du réchauffement et du changement climatiques, comment l'agriculture y contribue ; et les exemples de bonnes pratiques qui peuvent réduire ces effets. Des forums de réflexion, de sensibilisation, explication des relations entre activités (agricoles, pastorales et forestières)) et réchauffement climatique pourront être aussi menées, de même que la finalisation et l'intégration du schéma de suivi évaluation participatif du FSSA élaboré pendant la formation en SEP. Un des résultats du FSSA devra, par conséquent être la contribution à l'émergence de nouvelles pratiques agricoles et de gestion des ressources naturelles, basées sur une prise de conscience claire de leurs impacts sur le changement climatique.

Défi 4 : Le FSSA permet aux organisations rurales bénéficiaires de comprendre les retombées que pourrait entraîner un changement positif dans les pratiques de gestion des ressources grâce à l'accès au marché du carbone

Les impacts et effets du Programme sur le milieu et les populations fourniront des éléments qui permettront d'apprécier ce défi. Lorsque la végétation ligneuse des zones d'intervention du FSSA, sera

abondante grâce aux actions de régénération et de protection entamées par certains projets, et qu'il y'aura suffisamment de ménages qui ont accès aux technologies d'économie d'énergie, les populations pourront prétendre bénéficier des opportunités du marché du carbone. Car ces actions contribueront de manière substantielle à la séquestration du CO₂. Mais d'ors et déjà, le FSSA pourra s'inscrire dans la dynamique de faire comprendre aux organisations porteuses de projets, les opportunités de ce marché, les modalités d'accès et de fonctionnement. Ce qui va les inciter et les encourager davantage dans la poursuite de ces activités sobres en carbone et de se positionner plus tard comme un des leaders dans ce domaine. Dans cette perspective, il est important de développer des partenariats entre le FSSA et des organisations plus spécialisées dans l'évaluation économique de la contribution de certaines activités financées dans le cadre du FSSA dans la limitation des émissions de gaz. Spécifiquement, on pourra identifier une organisation spécialisée, établir un partenariat avec elle et former les bénéficiaires sur les techniques simples d'évaluation de la quantité de CO₂ séquestrée par leurs activités. Un échange sous forme de visite ou d'atelier avec un ou des projets carbone, peut être aussi organisé pour permettre aux organisations porteuses de projets FSSA, de découvrir des expériences pratiques. Ce processus aura certainement un caractère symbolique étant donné la taille des projets, mais à l'échelle de la communauté, cela peut contribuer à l'émergence d'une nouvelle attitude et perception sur les questions liées au changement climatique. Cela permettra également d'associer plus étroitement les communautés à la base, y compris les élus locaux, dans le débat sur le changement climatique.